Vermenton, élection du procureur fabricien en 1682, 1686 & 1690

Posted on 12 avril 2026

**** article en cours de mise en page *****

En 1682, le décès de **Marc GRANDJEAN** avant la fin de son mandat, amène l'organisation d'une nouvelle élection du procureur fabricien de l'église de Vermenton.
Le curé **Germain GALLET** a consigné sur le registre paroissial cette élection ainsi que les deux suivantes (1686 & 1690).
Nous avons là un témoignage de la manière dont se déroulait cette élection, après plusieurs publications aux prônes des grandes messes paroissiales, la cloche sonnée, invocation du « Saint-Esprit » etc.

Élection de Guillaume GAILLARD (28 12 1682)

Permalien de l'acte :
https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0055

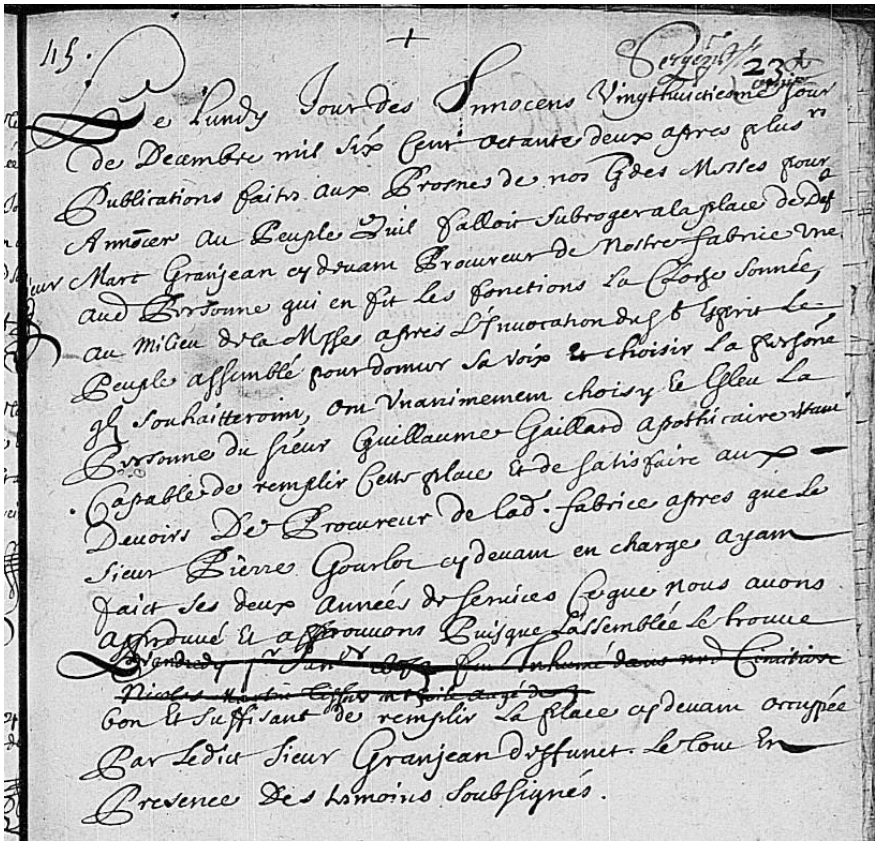

« Le lundy jour des Innocens vingthuictiesme jour
de Decembre mil six cent octante deux apres plus[ieu]rs
publications faites aux Prosnes de nos G[ran]des Messes pour
Anno[n]cer au Peuple quil falloit subroger a la place de def[funct]
Sieur ***Marc Granjean*** *cy devant Procureur de nostre fabrice une*
aud [autre] Personne qui en fit les fonctions la cloche sonnée,
au milieu de la Messe apres l'invocation du St Esprit le
Peuple assemblé pour donner sa voix et choisir la person[n]e
q[u]ilz souhaitteroint, ont unaniment choisy et eleu [élu] la
Personne du sieur ***Guillaume Gaillard*** *apothicaire estant*
capable de remplir cette place et de satisfaire aux
devoirs de Procureur de lad. [ladite] fabrice apres que le
sieur ***Pierre Gourlot*** *cy devant en charge ayant*
faict ses deux années de services ce que nous avons
approuvé et approuvons puisque l'assemblée le trouve

[2 lignes raturées concernant une inhumation]
bon et suffisant de remplir la place cy devant occupée
par le dict Sieur Grandjean deffunct. Le tout en
presence des tesmoins soubsignés. »
[aucune signature]

Marc GRANDJEAN (et autres orthographes), né vers 1635, décède à Vermenton le 14 novembre 1682 après *« sa maladie qui n'a esté que d'environ huit jours »*. Il est inhumé le lendemain dans l'église, qualifié dans l'acte de « **Marc Granjean** marchand, hoste Ste Reyne et Procureur de nostre fabrice ».

Guillaume GAILLARD le nouvel élu, a été baptisé à Vermenton le 15 avril 1645 , fils de **Jean GAILLARD** maître chirurgien & de Jeanne **MALGUICHE**.
Il décède à Vermenton le 28 août 1706 *« apres avoir receu tous les sacremens pendant sa maladie avec*
des sentimens dune devotion particuliere et tres Exemplaire », il est inhumé le lendemain dans l'église.
Les différents actes le qualifient d'apothicaire, échevin de Vermenton (1691), procureur fabricien, marchand, maire de Vermenton (1686, 1706).
Il avait épousé **Susanne DELARUE** (et autres orthographes).

Pierre GOURLOT. Nous savons seulement que, outre ses deux années (1681 à 1682) à la fabrique de l'église de Vermenton, il était marchand de bois. Il avait épousé avant 1675 **Ursule BUFFÉ** née en 1639 fille de S**imon BUFFÉ** notaire royal à Vermenton & de **Louise PERRIER**.

Élection de Edme GUENEAU (29 12 1686)

Permalien de l’acte :
https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0167

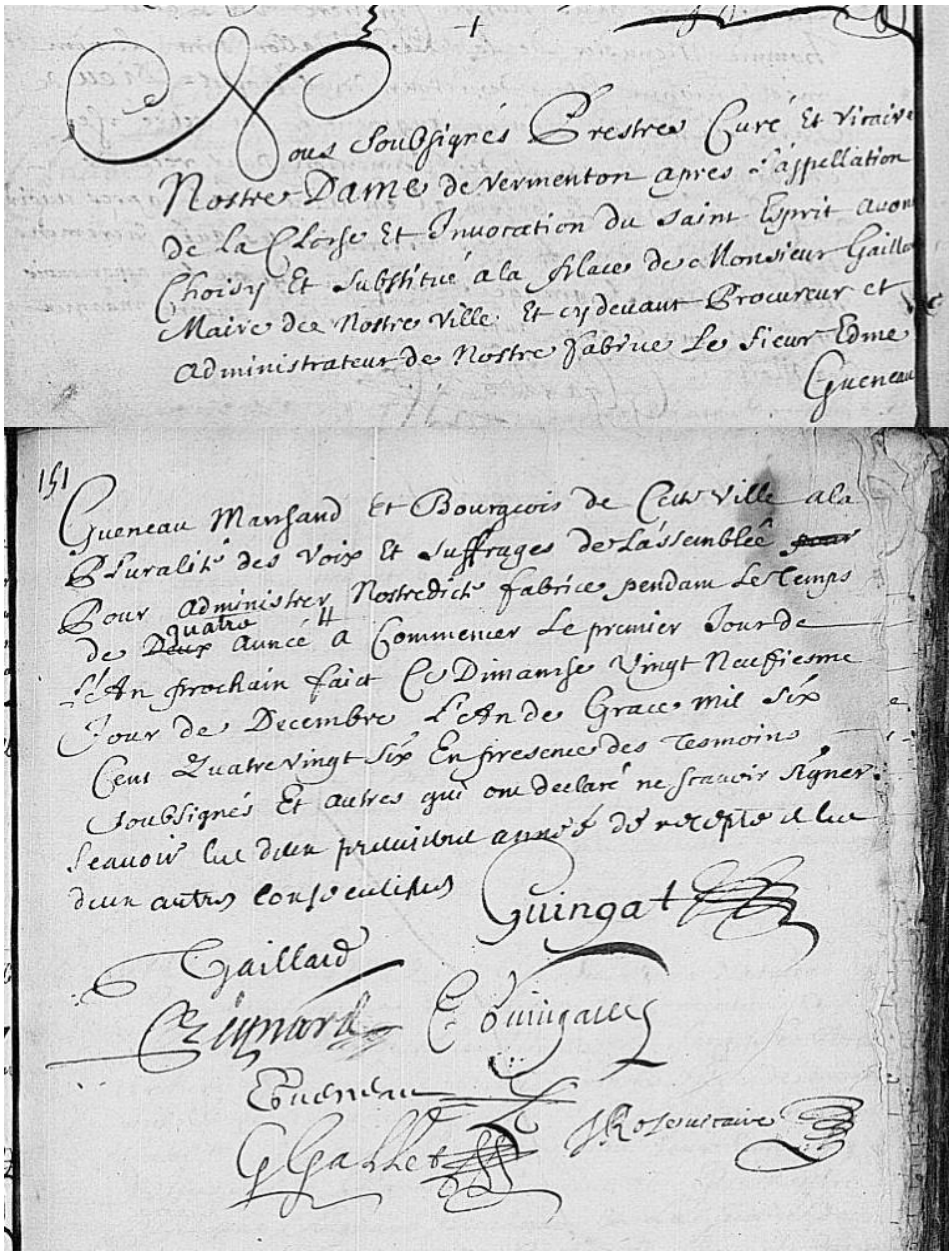

« Nous soubsignés Prestre Curé et Vicaire de
Nostre Dame de Vermenton apres l'appellation
de la Cloche et Invocation du saint Esprit avons
choisy et substitué a la place de ***Monsieur Gaillard***
Maire de nostre ville *et cy devant Procureur et*
*administrateur de nostre fabrice l****e Sieur Edme***
Gueneau Marchand et Bourgeois de cette ville *a la*
pluralité des voix et suffrages de l'assemblée [rature]
pour administre nostre dicte fabrice pendant le temps
de [« deux » rayé] quatre année # a commencer le premier jour de
l'An prochain faict ce Dimanche vingt neufiesme
jour de Decembre l'An de Grace mil six
cent quatre vingt six en presence des tesmoins
soubsignés et autres qui ont declaré ne scavoir signer.
 # scavoir les deux premieres année de recepte et les
deux autres consecutisves »
Suivent les signatures.

Identification des signatures :

– **Gaillard** [signature de **Guillaume GAILLARD** (1645-1706)], apothicaire, échevin, marchand, maire de Vermenton, procureur fabricien sortant (voir le premier chapitre)].

– **Guingat** [signature de **Edme GUINGAT** (1658-1695), lieutenant en la justice royale de Vermenton].

– **Regnard** [signature de **Philippe REGNARD** (ca 1624-1708), greffier au grenier à sel de Noyers, procureur et praticien de l'Hôpital de Vermenton (Ordre de Malte, ex Ordre des Hospitaliers), marchand, conseiller du Roi, lieutenant du bailliage de Reigny, lieutenant en la justice royale de Vermenton, procureur fabricien de l'église de Vermenton (1666)].

– E Guinga…. [signature de **Edme GUINGAT dit l'Empereur**, marchand et ancien administrateur de la fabrique de Vermenton].

– E Gueneau [signature de **Edme GUENEAU** le nouveau procureur fabricien, marchand, bourgeois. Il est baptisé à Vermenton le 25 novembre 1638, et y est inhumé dans l'église le 02 février 1710), il avait épousé à Vermenton le 06 juin 1679 **Marie MARMIGNAT** baptisée à Vermenton le 18 juillet 1648, où elle décède le 24 septembre 1709, inhumée dans l'église de cette ville le lendemain. Son père **Michel MARMIGNAT** avait été procureur fabricien de l'église de Vermenton].

– G Gallet [signature de **Germain GALLET**, curé de Vermenton].

– J Roze vicaire [signature de **Jacques ROZE** vicaire de Vermenton].

Élection de Edme GIBAULT (31 12 1690)

Permalien de l'acte :
https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347cbe8eea73/img:FRAD089_5MI1001_0007_0321

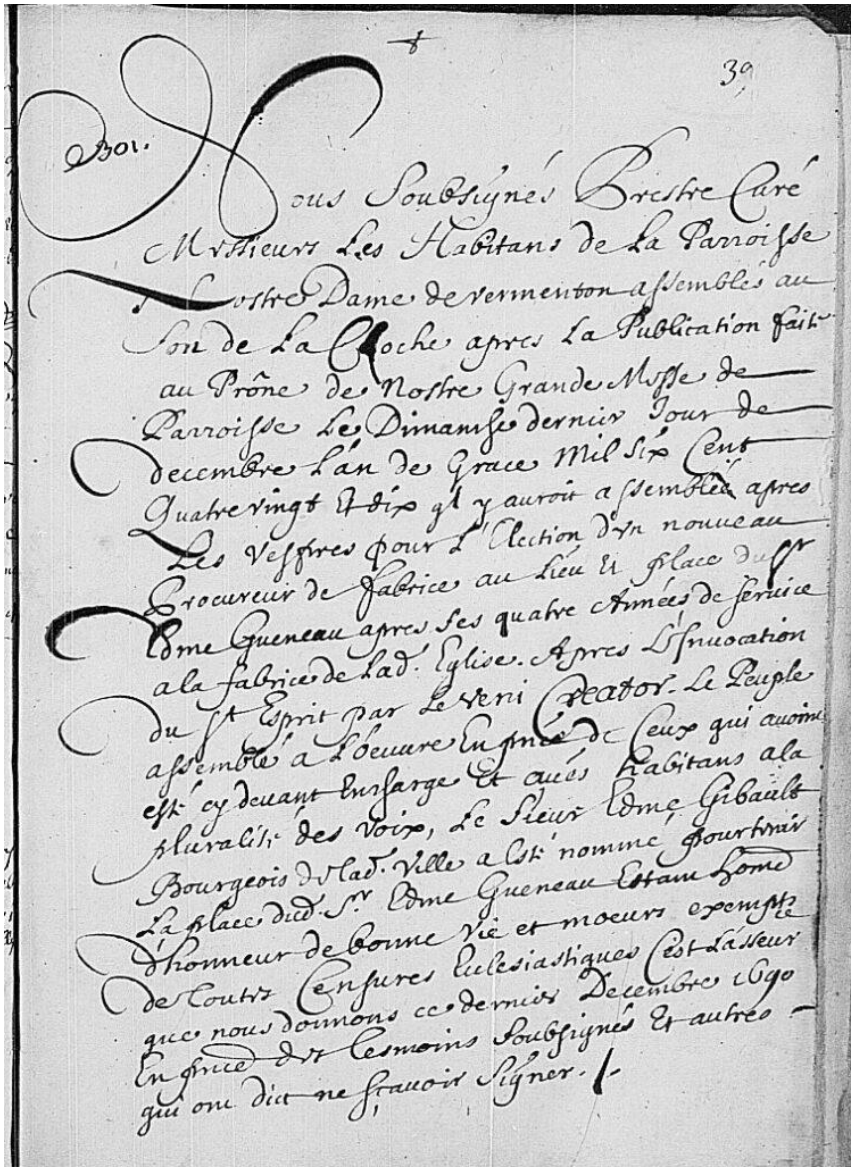

39

301.

Nous Soubsignés Prestre Curé
Messieurs Les Habitans de La Parroisse
Nostre Dame de vermenton assemblés au
Son de La Cloche apres La Publication faite
au Prône de Nostre Grande Messe de
Parroisse Le Dimanche dernier Jour de
decembre L'an de Grace Mil Six Cent
Quatre vingt Et dix qu'il y auroit assemblée apres
Les Vespres pour L'Election d'un nouueau
Procureur de fabrice au Lieu Et place du Sr
Edme Gueneau apres ses quatre Années de seruice
a la fabrice de Lad. Eglise. Apres L'Inuocation
du St Esprit par Le veni Creator. Le Peuple
assemblé a L'oeuure En presence de Ceux qui auoient
esté cy deuant Encharge Et aués habitans a la
pluralité des voix, Le Sieur Edme Gibault
Bourgeois de Lad. Ville a esté nommé pour tenir
La place dud. Sr Edme Gueneau Estant homme
d'honneur de bonne vie et moeurs exempts
de toutes Censures Ecclesiastiques C'est L'asseur
que nous donnons ce dernier Decembre 1690
En presence des tesmoins Soubsignés Et autres
qui ont dict ne sçauoir Signer.

« Nous soubsignés Prestre Curé
Messieurs les Habitans de la Parroisse
Nostre Dame de Vermenton assemblés au
son de la Cloche apre la Publication faite
au Prône de nostre Grande Messe de
Parroisse le Dimanche dernier jour de
Decembre l'an de Grace mil six cent

quatre vingt et dix ql [qu'il] y auroit assemblée apres
les Vespres pour l'Election d'un nouveau
Procureur de fabrice au lieu et place eu Sr
***Edme Gueneau** apres ses quatre Années de service*
a la fabrice de lad. [ladite] Eglise. Apres l'Invocation
du St Esprit par le veni Creator. Le Peuple
assemblé a l'oeuvre en pnce [présence] de ceux qui avoint
esté cy devant en charge et aux [?] habitans a la
*pluralité des voix, le Sieur **Edme Gibault***
***Bourgeois** de lad. Ville a esté nommé pour tenir*
*la place dud. Sr **Edme Gueneau** estant home [homme]*
d'honneur de bonne vie et mœurs exempts [« ce » en interligne?]
de toutes Censures Ecclesiastiques c'est l'asseur
que nous donnons ce dernier Decembre 1690
en pnce des tesmoins soubsignés et autres
qui ont dict ne sçavoir signer ./. »
Aucune signature. [existe-t-il un suite non numérisée?]

Edme GIBAULT le nouveau procureur fabricien, marchand de profession, a été baptisé à Vermenton le 13 septembre 1650. Il est décédé le 30 octobre 1709 dans cette même ville et a été inhumé le lendemain dans l'église.
Il avait épousé :
– en premières noces avant 1691 **Marie Angélique VOILLIÉ / VOILLYÉ / VOILIÉ**, née vers 1650. Elle décède à Vermenton le 18 juillet 1684 *« apres avoir receu ses sacremens pendant L Espace d'onze mois qu'a duré sa maladie »* et est inhumée le lendemain dans l'église.
– en secondes noces à Vermenton le 11 avril 1695 **Agathe BILLOUT**, baptisée à Vermenton le 10 juillet 1664. Elle décède à Vermenton le 15 février 1696 *« apres avoir receu ses sacremens pendant sa maladie etant morte d Enfans dans son accouchement Led. enfant Inhumé aussy dans Nre Eglise [note : 5 jours auparavant, l'enfant mort à la naissance avait été ondoyé par le chirurgien] »*. Elle est inhumée le lendemain 16 février proche le tronc du St Rosaire dans l'église.
Son père **Léonard BILLOUT** (1627-1688) a été Gentilhomme de la grande

fauconnerie du Roi, Officier du Roi en sa fauconnerie, Gouverneur de la ville de Vermenton, Procureur fabricien de l'église de Vermenton (1670).
Sa mère **Anne CRENIER** (1633-1679) est la fille de **Thomas CRENIER** (originaire de Cravant, receveur pour l'évêque d'Auxerre et son Chapitres seigneurs en partie de Sacy, amodiateur de la terre et seigneurie de Sacy, marchand à Sacy).
– en troisièmes noces à l'église de Notre-Dame de la d'Hors d'Auxerre le 21 mai 1696 **Claude CHAPELAIN** née certainement dans cette paroisse d'Auxerre vers 1673 (selon son âge approximatif dans son acte d'inhumation). Elle décède à Vermenton *« apres avoir receu le sacrement de Penitence n'ayant pas eu le tems de recevoir les autres sacremens a cause de sa mort subite »* et est inhumée le 26 octobre 1708 dans l'église de Vermenton.
– Elle était la fille de **Louis CHAPELAIN** (?-1680) (de la paroisse de Notre-Dame de la d'Hors d'Auxerre, qualifié dans les actes de *« Noble homme, bourgeois de Paris & avocat en parlement »*, et de **Barbe BILLETOU**.